Mairie de Juliénas (Rhône)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le mercredi 29 octobre 2025 à vingt heures.

Affiché, le 17 octobre 2025

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Approbation procès-verbal du conseil municipal du 10 septembre 2025.
- Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations du conseil municipal.
- CDG contrat prévoyance 2026-2031.
- RH: modification des bénéficiaires du régime indemnitaire.
- Demande de dissolution du syndicat mixte des eaux du mâconnais beaujolais et approbation des modalités patrimoniales et financières de sa dissolution.
- Comité des fêtes : demande subvention 2025
- SUEZ : avenant au contrat de concession du service public d'assainissement collectif.
- PEDT: convention et plan mercredi
- Association des familles : convention de mise à disposition du restaurant scolaire
- Lotissement « les coteaux du village » lettre d'intention pour l'acquisition d'un terrain en vue d'un équipement public.
- CLECT: Modification de l'intérêt communautaire de la CCSB au 1er janvier 2025 et modifications de compétences survenues entre 2017 et 2025 et non évaluées : information sur le rapport de la CLECT.
- Point requalification centre bourg:
- Compte rendu des commissions communales et comités consultatifs.
- Compte rendu des réunions syndicats intercommunaux et communauté de communes.
- Questions et correspondances diverses.

E. ROUX